

AG FAPPO 2018

Comité : FAPPO
 Date : 13 septembre 2018
 Heure : 19h00-22h15
 Lieu : CEC André-Chavanne
 Participants : M. Pupet Pascal (Président APE De Staël/président FAPPO), Mme Caroline Vinzio-James (Présidente APE Calvin/Vice-présidente FAPPO), M. Pascal Archimi (trésorier FAPPO Mme Stéphanie Nizard (APE Calvin), Mme Berthoud Anne (Présidente APE Candolle), Mme Lhote Sophie (Trésorière APE Candolle), Mme ElHabib Samah (présidente APE CEC André Chavanne), Mme Bentaleb Sabah (APE CEC Chavanne), Mme Buhler Monica (APE CEC Chavanne), Mme De Fusco Fehlmann Mirella (APE De Saussure), Mme Pappalardo Sabine (APE de Saussure)
 Excusés M. Hohl Olivier et Ana Guerchakoff (vérificateurs des comptes FAPPO), Pascal Doxarve (président APE Emilie Gourd), représentants APE du Collège Rousseau

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV de l'AG de 2017	2
2. Rapport du président	2
Fonctions du rapport	2
Actualité DIP	2
Equité de traitement / Harmonisation responsable	3
Site internet FAPPO/Page Facebook FAPPO	3
Rencontres/séances avec différents interlocuteurs	3
Relève des APE	4
Lien avec les autres faitières d'APE	4
Projet de campagne de sensibilisation des étudiants du PO au problème des violences en couple en partenariat avec l'association AVVEC et le DIP	4
Composition du Comité 2017-2018	4
3. Rapport du trésorier et des vérificateurs aux comptes	4
4. Elections statutaires	5
5. Tour de table des actualités des APE	5
De Chavanne	5
De Candolle	5
De Saussure	6
Calvin	6
De Staël	6
6. Date des réunions 2018-2019	6

Nous remercions l'Association des parents d'André Chavanne pour leur accueil toujours chaleureux et les victuailles qui nous ont été offertes.

Notre président Pascal Pupet nous annonce les absences des représentants des APE d'Emilie Gourd et de Rousseau. Il est inquiet quant à la pérennité de l'APE Rousseau dont les membres du comité s'en vont tous à l'issue de leur dernière AG.

1. Approbation du PV de l'AG de 2017

Le PV de l'AG de 2017 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes. P.P. propose qu'il soit dorénavant tacitement approuvé lors de sa parution. Attendre une année semble aberrant.

2. Rapport du président

Fonctions du rapport

P.P. désire que le rapport soit rendu public et c'est pourquoi il est intégré au présent P.V. Il souhaite d'autre part que nous transmettions le P.V. de l'AG à madame Emery Torracinta ainsi qu'à monsieur Rudaz afin qu'ils soient tenus au courant de nos actions. Il rappelle que chaque membre du comité FAPPO qui représente son APE doit relayer le contenu des réunions FAPPO auprès de son association.

Actualité DIP

Nous remarquons que la FAPPO est désormais considérée comme un interlocuteur à part entière. (DIP, Presse, ...)

La FAPPO a été sollicitée par certains **médias** (TRS Infrarouge/Le Courrier/radios...) dans le cadre de l'affaire Ramadan/cas de harcèlements maître/élèves au Collège de Saussure.

Nous avons fait valoir notre position :

- Amélioration des dispositifs d'accueil et d'écoute des victimes présumées
- Tolérance zéro en cas de faits avérés

De même nous avons été auditionnés par la **Cour des Comptes** sur le thème du harcèlement (19 janvier 2018). Cette réunion revêtait le caractère d'un pur sondage et nous n'avons pas reçu de retour pour le moment. Un PV de la séance nous a été remis.

La FAPPO a été étroitement associée à la préparation d'une séance d'information consacrée à **FO18** (4 juin 2018). Il nous a paru important d'y contribuer, même si les délais impartis étaient courts et expliquent le nombre peu élevé de participants.

Enfin, nous avons été contactés par plusieurs **parents d'élèves** sollicitant notre intervention/conseil dans le cadre des décisions/recours de fin d'année ainsi que pour d'autres cas liés à la scolarisation de leur enfant. Bien que cela ne soit pas notre vocation d'intervenir sur des cas individuels, nous allons en faire un point de discussion avec nos interlocuteurs.

Au-delà de cela, et sans parti pris politique, la FAPPO note que la **réélection de Mme Emery-Torracinta** à la tête du DIP est positif, en ce qu'elle nous permet de continuer le dialogue entre parties qui se connaissent déjà, et de conférer une certaine stabilité/continuité à l'action de l'institution.

Équité de traitement / Harmonisation responsable

Pour rappel, ce sujet que nous portons depuis 2017, reçoit un accueil contrasté selon les interlocuteurs, dans la mesure où d'une part il peut questionner le fonctionnement des directions d'établissements, et d'autre part interroger sur l'adéquation de certaines pratiques ou niveaux d'exigence d'enseignement.

Nous avons à l'automne 2017 produit un document plus explicite à destination de nos différents interlocuteurs, dans la perspective d'une séance avec le D11 (16 novembre 2017) qui a marqué un vrai désaccord entre les parties.

En juin nous avons formellement demandé une séance commune avec Mme la Conseillère d'État, le Directeur du secondaire II et les représentants du D11 afin de confronter les positions respectives. Cette séance nous a été accordée (18 octobre 2018). Nous décidons de remettre un courrier en prévision de la séance afin que nos arguments soient précis et que le débat le soit aussi.

(DURANT NOTRE REUNION, LE SUJET D'HARMONISATION ET EQUITE DE TRAITEMENT A DECLENCHE DE NOMBREUSES REACTIONS. NOUS SOMMES TOUS D'ACCORD QUE LE BUT DES ENSEIGNANTS DEVRAIT ETRE D'EMMENER LES ELEVES A REUSSIR LEURS EXAMENS DE MATURITE. IL NE S'AGIT PAS DE COPIER LE MODELE DU BACCALAUREAT MAIS D'EFFECTUER DES CONTROLES EN INTERNE SUR LES METHODES D'ENSEIGNEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DES PLAINTES REMONTEES PAR LES ELEVES AINSI QUE LES PARENTS. NOUS NE CRITIQUONS PAS LE FAIT QUE CHAQUE ENSEIGNANT SUIVE SA METHODE POUR AMENER LES ELEVES A LA REUSSITE MAIS UNE BASE COMMUNE ET UN PROGRAMME ANNONCE DEVRAIENT EXISTER AFIN DE GARANTIR UNE EQUITE DE TRAITEMENT. DONNONS COMME EXEMPLE UN LIVRE DE BASE DE VOCABULAIRE/GRAMMAIRE DANS LES LANGUES, UNE METHODE POUR LES DISSERTATIONS AINSI QUE DES LIVRES COMMUNS DANS LES BRANCHES SCIENTIFIQUES. UN MEMBRE DU COMITE A SOULEVE DES PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT PEU COURANTS, NOTAMMENT L'UTILISATION DE L'ECRITURE INCLUSIVE AINSI QU'UN ENSEIGNANT QUI DEMANDE QUE LA THEORIE SOIT APPRISE EN DEHORS DES HEURES DE COURS SUR UN SUPPORT QU'IL A CONSTRUIT. NOUS ALLONS NOUS RENSEIGNER SUR LE BIEN-FONDE DE CES PRATIQUES.)

Site internet FAPPO/Page Facebook FAPPO

En complément du site internet une page Facebook FAPPO a été créée, qu'il s'agira de dynamiser dès la rentrée 2018.

Rencontres/séances avec différents interlocuteurs

Tout au long de l'année la FAPPO a rencontré différents interlocuteurs, pour les informer de nos intentions/projets et évoquer des sujets spécifiques.

Nous avons rencontré à deux reprises **Mme Emery-Torracinta**, Conseillère d'État en charge du DIP, dans le cadre des séances qu'elle organise conjointement pour les associations d'élèves (FAPEO, FAPPO, FAPERT). La première a eu lieu en décembre, soit tardivement. Demande a été faite d'avancer la première rencontre de l'année 2018-2019, ce qui est prévu (18 octobre 2018).

Nous avons rencontré à une reprise **M. Sylvain Rudaz**, Directeur général de l'enseignement secondaire II.

Nous avons rencontré une fois le **D11**, groupe de liaison des directeurs de Collèges du canton.

Nous avons rencontré pour la première fois le **syndicat des enseignants**. Nous avons trouvé des sujets que nous soulevons en commun mais nous avons aussi remarqué leur réticence lorsque nous évoquons les cas d'enseignants qui posent problème.

Relève des APE

La FAPPO est intervenue en séance de parents au Collège Claparède pour susciter une relance d'APE, ainsi qu'une création à l'EC Raymond-Uldry (à suivre).

Les APE Calvin et Chavanne continuent de recruter des membres à leurs comités.

L'APE de Saussure, qui était sur le point de disparaître, a connu une très belle relance.

Les APE Emilie-Gourd, de Staël et de Candolle vont faire face à des enjeux de renouvellement.

La FAPPO se mettra à disposition de l'APE Rousseau pour susciter une transition lors de sa prochaine AG.

Lien avec les autres faïtières d'APE

Un lien régulier est maintenu avec la FAPEO. Certaines thématiques concernent les deux degrés (obligatoire et post-obligatoire), en particulier en matière de rythmes scolaires et d'orientation qui ont fait l'objet de groupes de travail/concertation organisés par le DIP. Nous avons aussi collaboré avec la FAPEO pour l'organisation de la conférence F018 mise sur pied par le DIP. Nous avons demandé à la FAPEO de nous représenter au sein de la FAPERT. Leurs sujets sont loin des nôtres et nous n'avons pas les moyens matériels et humains pour prendre part de façon régulière à leurs échanges.

Projet de campagne de sensibilisation des étudiants du PO au problème des violences en couple en partenariat avec l'association AVVEC et le DIP

De nombreuses séances ont eu lieu entre la FAPPO, l'association AVVEC et progressivement avec divers représentants du DIP pour finaliser la campagne de sensibilisation au sein des établissements du post-obligatoire.

Cette campagne - discutée depuis plus d'un an - devrait être (enfin !) lancée en octobre 2018.

A travers cette initiative la FAPPO et les APE marquent leur volonté de s'engager dans un processus de sensibilisation allant au-delà du cadre/temps scolaire, contribuant aussi à la responsabilisation de futurs adultes.

Pour rappel, l'élève/étudiant étant potentiellement concerné par la violence en couple, soit indirectement en tant que témoin (dans le cercle familial notamment), soit directement en tant qu'auteur ou victime au sein de son propre couple.

Composition du Comité 2017-2018

- Pascal Pupet, *Président*
- Caroline Vinzio-James, *Vice-présidente*
- Pascal Archimi, *Trésorier*
- *Katia Arrigoni*
- Anne Berthoud
- Mirella de Fusco
- Pascal Doxarve
- Sameh El Habib
- Sophie Lhote
- Stéphanie Nizard
- Fabrice Puntel

Chaque année, deux membres du comité de chaque APE représentent la FAPPO au sein de leur association. Les APE sont priées de transmettre les noms des représentants FAPPO à Caroline lorsqu'ils sauront qui ils sont.

3. Rapport du trésorier et des vérificateurs aux comptes

Pascal Archimi nous lit son rapport.

L'exercice 2017-2018, avec son bouclage au 31.08.2018, donne un actif de CHF 9'823.98. En tenant compte de certains ajustements, la somme à disposition est de CHF 6'812.58.-. En effet le montant initial prend compte de la mise en compte transitoire de l'APE de Lullier et ne tient pas compte des actifs et passifs transitoires.

Le montant total des cotisations des APE se monte à CHF 704.- et nous demandons à l'APE de Saussure qui s'est recrée durant cette année scolaire de payer sa cotisation. Mirella prend note et contactera la trésorière.

Le rapport a été approuvé par les vérificateurs Olivier Hohl et Ana Guerchakoff. En leur absence, Caroline lit leur commentaire. Pascal démissionne en tant que trésorier car il n'a plus d'enfant scolarisé au P.O. Nous le remercions vivement pour son implication au sein de la FAPPO !

Sophie Lhote accepte de reprendre cette fonction, un grand merci à elle !

4. Élections statutaires

Décharge du trésorier Pascal Archimi

Élections à l'unanimité des membres présents de :

Sophie Lhote : trésorière

Caroline Vinzio-James : vice-présidente

Pascal Pupet : président

Pascal Pupet rappelle qu'il est heureux de pouvoir présider la FAPPO et remercie Caroline pour son précieux soutien.

Pas de secrétaire, chaque APE qui reçoit prend le PV, Caroline prend le PV lors des AG.

5. Tour de table des actualités des APE

De Chavanne

Sameh déplore le départ de 3 parents. Ils ne sont plus que 4 membres au comité mais elle a bon espoir de trouver des membres lors de leurs participations aux diverses séances d'informations aux parents. Leur AG se tient en novembre. Sabah qui est membre actuel de l'APAC a un enfant à Nicolas Bouvier et elle pense sérieusement à créer une APE dans cet établissement, mais ce ne serait pas avant l'année scolaire prochaine.

En 2017/2018 le projet qui a été mené par l'APAC concernait les effets des ondes électromagnétiques et comment les diminuer, au sein de l'établissement scolaire aussi.

De Candolle

Anne est découragée, en particulier par tous les projets que l'APE de Candolle voulait mener et qui ont été avortés soit par la direction ou par une enseignante. Enfin par le projet de local à vélo pour lequel les promesses n'ont pas été tenues par la partie concernée qui se chargeait de la mise en route du dispositif. Un vélo de plus a été volé depuis le début de cette année scolaire. Avec le départ de Sophie avec qui elle menait avec plaisir l'APE, Anne baisse les bras à contre cœur mais par découragement. Elle va laisser la présidence et n'est pas encore sûre de rester au sein du comité. Leur AG se tiendra le 16 octobre. Nous comprenons le désarroi d'Anne.

Sophie a créé un roll up de l'association. Nous aimerions aussi en avoir pour nos associations et un pour la FAPPO. Nous pensons que ce serait bien de garder une même ligne graphique pour toutes les associations.

De Saussure

Mirella est heureuse de voir l'association renaître. 6 personnes sont inscrites au comité et elles sont 2 co-présidentes : elle-même et Sabine.

La direction refuse malheureusement une intervention orale lors de la réunion des parents de première année. Nous réalisons ainsi encore une fois un traitement très différent d'un collègue à l'autre concernant la relation direction/APE. (aussi le cas pour les prix décernés en fin d'année par les APE).

Leur AG se tient le 9 octobre et la directrice interviendra à ce moment.

Calvin

Caroline annonce que de nombreux parents sont venus spontanément lors de la première réunion du comité du mois de septembre. C'est certainement dû au fait que la réunion des première année n'aura lieu qu'au mois de novembre à Calvin (encore une différence entre collèges !). C'étaient des parents d'élèves de première année et ils voulaient connaître le fonctionnement du collège. Caroline leur a fait une présentation détaillée des actions de l'APECC et de la FAPPO. Tous les membres reconduisent leur « mandat » et environ 4 parents les rejoindront cette année. Ils seront donc nombreux ! Très positif. Caroline remettra son titre de présidente l'année prochaine afin que de nouvelles personnes puissent s'approprier les missions de l'APE et ne pas laisser une empreinte trop marquée.

De Staël

Ils sont passés de 7 à 5 nous annonce Pascal Pupet qui reste au comité bien que n'ayant plus d'enfant scolarisé au secondaire II. L'avantage est qu'il n'a plus de conflits d'intérêt. Il va falloir motiver des parents à s'engager pour la pérennité de l'association.

6. Date des réunions 2018-2019

Les lieux sont à titre indicatif et pourront être changés en cours de route !

Lundi 26 Novembre 2018	De Staël	19h00
Lundi 28 janvier 2019	Calvin	19h00
Lundi 25 mars 2019	De Saussure	19h00
Lundi 20 mai 2019	Candolle ?	19h00
A définir 2019	Barbecue du président	
Lundi 16 septembre 2019	AG André-Chavanne	19h00

Rappels : Compléter liste des délégués FAPPO une fois leurs AG passées
Réunion avec Mme ET le 16 octobre 2016. Lui soumettre nos questions
Réunion DIP/Rudaz/Torracinta. Rédiger notre « odj » et le leur faire parvenir

PV pris le 13 septembre et rédigé par Caroline Vinzio-James le 14 septembre 2018.